



C'est la dernière fois que je le demande : La messe est dite !

Un cap supplémentaire vient d'être franchi au SPIP 40, Pôle Milieu Fermé. Face à l'absence de volontaire pour répondre à une interview de Pèlerin Magazine, notre Direction a jugé bon de « réquisitionner » les personnes de permanence.

La fiche réflexe du CPIP permanencier et plus généralement la fiche de poste du CPIP ne mentionnent pourtant aucunement une obligation de communiquer à la presse.

Ne s'agit il pas là d'une mission de représentation dévolue à la Direction ?

Que fait-on du principe du journalisme qui doit recueillir le consentement de l'interviewé, le respect de la vie privée de l'agent et du droit à l'image de l'agent ?

Outre le fait de répondre à une interview qui consiste à un acte très personnel, la ligne éditoriale du magazine questionne. Le Code de déontologie et les obligations du fonctionnaire ne mettent ils pas en exergue le principe de neutralité et loyauté envers les institutions républicaines ?

Que fait-on du sentiment des agents qui ne se retrouvent pas en conformité avec leurs valeurs en cas d'acceptation de l'ordre donné ?

La validation par la DAP de ce reportage n'est pas discutée mais bien l'obligation locale faite à un agent de participer contre son gré à un reportage. Plus étonnant, il ressort que le service de communication de la DAP contacté hier par le secrétariat national CGT Insertion Probation sanctionne ce comportement indiquant qu'un agent ne peut pas être contraint à rencontrer la presse.

Le défaut de communication sur notre métier ne peut nous être opposé. Nous nous sommes toujours rendus disponibles aux multiples sollicitations des journalistes, des partenaires notamment dans le cadre de la mise en place du module de respect.

Face au refus réitéré des agents, se profile la sanction disciplinaire à peine voilée par l'utilisation de la formule « C'est la dernière fois que je le demande », sinon quoi ?

Une procédure disciplinaire sur du vent et contre l'avis de la DAP ?

Si nécessité de service il y a à rencontrer ce magazine dans un service pourtant carencé en personnels et noyé quotidiennement d'injonctions contradictoires et de sollicitations multiples, nous demandons à ce que nos priorités soient rediscutées.

C'est la dernière fois que nous vous le disons, nous ne céderons plus face à l'intimidation : ce temps est révolu.

Pour ceux qui ne l'auraient pas compris, les permanenciers ne répondront pas à cette injonction.

A bon entendeur.

Fait à Mont de Marsan le 04/07/2017
L'intersyndicale.